

**PRELEVEMENT A LA SOURCE :**

**Accident industriel en vue !**

Quel impact sur nos services d'accueil ?

Entretien avec Rémy RICARD

SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques 974

## Ti Coq Flash



Edition d'avril 2017

**Echos de la campagne IR :**  
La tension monte dans les services.



*Granouu la di:  
Gran promètèr, ti donèr*

Contact : [solidairesfinancespubliques.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr)



Solidaires Finances publiques de La Réunion

974

## Le prélèvement à la source

### Une désorganisation annoncée... !

Le gouvernement maintient le passage à la retenue à la source dans une période pour le moins instable, sans échanges sérieux avec les équipes de terrain, dans un total désaccord avec les organisations syndicales. Décision mise en œuvre dans la précipitation, les services ne sont pas prêts, et les conséquences de ce changement de mode de recouvrement sont largement minimisées par nos Directeurs pour des raisons électoralistes .

Cette réforme trop complexe, peu lisible va plonger nos services dans l'incertitude et nous risquons une désorganisation sans précédent ; **Même notre Directeur Général, lors du groupe de travail avec les OS, reconnaît qu'il n'a d'autre choix que d'appliquer la loi et "qu'il n'y a pas de repli possible "**.

Il montre son inquiétude quant aux décisions qui pourraient être prises suite aux élections présidentielles : " Après il sera trop tard, même si la possibilité d'annuler le PAS existera toujours . Il est évident qu'il faudra éviter de se poser la question trop longtemps si un retour en arrière est envisagé" .

- Un prélèvement à la source pour les revenus salariaux, pensions, rentes viagères à titre gratuit
- Des acomptes pour les revenus des travailleurs indépendants, des agriculteurs, les revenus fonciers, pensions alimentaires, revenus de source étrangère...



- Une déclaration toujours présente ;
- Obligation de déclarer dans les 60 jours les changements familiaux ;
- Possibilité d'individualisation de l'impôt dans le couple, mais complexe à mettre en œuvre.

La DDFIP de la Haute Vienne sera seule chargée de la centralisation de tous les prélèvements du PAS. Elle deviendra donc l'unique comptable de recouvrement des acomptes d'IR et prélèvements sociaux, et fera le suivi des relances amiables.

Le reversement trimestriel des prélèvements faits par les Très Petites Entreprises se fera auprès des organismes sociaux et non plus par la DRFIP.

Il s'agit bien clairement d'une privatisation de recouvrement, avec des suppressions d'emplois dans nos services.

Il faudra expliquer aux contribuables la déclaration de régularisation alors qu'on leur a vendu au niveau politique que, pour simplifier, il n'y aurait plus de déclaration.

A partir de 2019 : dématérialisation obligatoire de la déclaration et du paiement à partir de 300 €.

La seule aide proposée pour faire face à l'affluence au guichet que ce changement important va provoquer, est le recrutement de volontaires services civils.

Le PAS devient l'enjeu prioritaire de nos services quitte à négliger les autres missions...

**Le manque d'échanges avec la Direction entraîne obligatoirement une angoisse de voir exploser la charge de travail. La DGFIP ne discute pas, elle n'en a pas le temps, elle n'a qu'une solution, sous estimer les difficultés et essayer d'avancer coûte que coûte ... Mais vous , vous en paierez le prix ...**

**Et que penser du risque industriel, qui peut découler de la désorganisation des autres services qui vont être laissés de côté pour gérer l'urgence du PAS ?**

**La DG ne nie pas le risque, mais préfère s'en remettre à la providence : « Sur une telle masse de données, des difficultés inévitables vont arriver...Les mesures mises en place doivent faire en sorte qu'elles soient le plus faibles et le plus limitées possible ».**

## ENTRETIEN EXCLUSIF !



**Simplification  
ou .....usine à gaz ?**

Rémy Ricard est un militant de longue date au SIP de St Denis Est.

En ce début de période de déclaration, nous l'avons interrogé sur le prélèvement à la source (PAS) et sur l'impact de ce dispositif dans nos services et les conséquences sur les contribuables

**Ti coq flash :** Rémy, quels sont les problèmes rencontrés à nos guichets dès maintenant pour le PAS 2018 ?

**Rémy Ricard :** « les deux problèmes qui donnent lieu à des conflits et des incompréhensions des usagers, est la demande de fourniture de RIB ainsi que la certification des identités. Les gens se méfient, le RIB signifie menace de prélèvement, et les choses ne leur ont pas été expliquées.

La publicité télévisée sur le PAS est incomplète. Les contribuables n'ont pas les éléments pour comprendre.

Les contribuables sont toujours persuadés que le PAS signifie la fin des déclarations. Quand on leur explique que ce n'est pas le cas, ils sont perdus. Les problèmes de fiabilité d'identité et de défaut de RIB vont entraîner des doublons, et l'application d'un taux neutre dès janvier 2018, qui ne tient pas compte des charges. Il sera forcément trop élevé et les gens vont débarquer furieux à nos guichets. »

**Ti coq flash :** Quelles sont les personnes qui vont être le plus impactées par ce prélèvement ?

**Rémy Ricard :** « Il faut savoir que le taux brut (solution retenue par la DGFIP) s'appliquera sans tenir compte des crédits et réductions d'impôts dès 2018. Les personnes qui déduisent des charges seront remboursées plus tard, (on ne sait pas quand mais aucune consigne n'a été donnée pour 2017) et ils devront donc avancer l'argent ».

Par exemple, une vieille dame qui a un revenu confortable et qui réside dans un EHPAD. Au moment du prélèvement, elle se retrouvera en détresse de trésorerie car elle devra avancer l'impôt et payer son hébergement en même temps. Il lui restera 200 euros par mois pour son entretien courant, mutuelle...).



«Beaucoup de retraités imposables seront impactés, ainsi que des personnes handicapées, une population fragile. En revanche, les non imposables seront peu impactés.

Les personnes ayant aussi des revenus de plusieurs employeurs vont se voir imposer des complications supplémentaires auxquelles personne ne s'attend, notamment par la survivance d'un acompte pour certains revenus, acompte prélevé directement sur le compte bancaire ; Il y aura plusieurs collecteurs. Comment s'y retrouver ? ».



**Ti coq flash : Avez-vous reçu des consignes de la Direction sur des priorités à donner au PAS au mépris d'autres missions ?**

**Rémy Ricard :** « Nous n' avons pas de consigne. On essaie d'avancer et d'expliquer aux gens. La communication aux usagers par la Direction est insuffisante. Pour la priorité des missions, on ne nous a rien dit, mais par la force des choses, d'autres missions sont laissées de côté, il y a déjà un moment que cela a commencé.

Le seul message qu'on reçoit, c'est qu'il faut tout faire, et comme ce n'est pas possible, on fait des choix et on gère les urgences. L' accueil en est une.

La relation de face à face à l'accueil est essentiel, comment feront les gens lorsqu'ils n'auront plus personne et qu'ils devront appeler un numéro centralisé ? Savez-vous que la Poste se propose pour l'an prochain de remplir les déclarations d'impôts des clients qui le leur demanderont et sous condition de paiement ?? ...le travail de terrain est abandonné ».

**Ti coq flash : Un dernier mot sur les jeunes VSC mis en renfort à l'accueil et sur le chèque numérique qui permettrait aux contribuables d'avoir accès à une formation gratuite aux démarches en ligne ?**

**Rémy Ricard :** « Pour le chèque numérique on a encore entendu parler de rien. Pour les VSC, ils sont sensés aider les contribuables à aller sur internet, les aider à créer leurs comptes, mais le contribuable pose souvent des questions sur l'impôt, quelle case cocher ?, quand, ou comment ?, et là on se heurte à un écueil.

Les VSC ne sont pas des agents des Finances publiques et l'assiette, ils ne connaissent pas. Donc, au bout du compte, la personne est insatisfaite et est contrainte de se retourner vers une personne compétente. »

**Ti coq flash : Rémy, nous te remercions de nous avoir accordé cet interview malgré une disponibilité très réduite à raison de la campagne IR.**

